

## *Elément de preuve 2.4 :*

### **Contrôle d'assiduité**

Les modalités de contrôle de l'assiduité des stagiaires sont reprises dans le documents Annexe 1 ci-dessous.

Les feuilles d'émargements sont signées par demi-journée :

- Par le stagiaire
- Par le formateur

Les feuilles ont un format mensuel.

Chaque feuille mensuelle est signée par le responsable administratif des formations.

Remarque :

Certains OPCA disposent de leurs propres feuilles de présence qui sont alors remplies en complément et leur sont adressées selon leur échéancier propre.

